

Et j'en ai trouvé une qui est beaucoup plus récente et qui, je pense, correspond beaucoup mieux à l'activité qu'on s'est efforcé, les uns et les autres, qu'on s'efforce toujours de remplir au bénéfice de la collectivité, c'est celle du Dictionnaire Robert, qui dit : « C'est l'art et la pratique du gouvernement des sociétés humaines ».

Voyez-vous, au terme de cet exercice de vingt ans, les deux dernières séances ont été une image. Nous avons dû, hier, nous heurter sur des sujets où l'Etat souhaite imposer son avis, d'une façon qui nous déplaît parfois. Je pense à certains problèmes d'urbanisme. En quittant ce Conseil, j'aimerais — c'est peut-être un simple vœu lorsqu'on tourne l'avant-dernière page — recommander à vous qui restez, à vos successeurs, de défendre au maximum l'autonomie de la Ville de Genève, parce que, en fait, c'est dans la commune que l'on a le contact le plus étroit avec ceux que l'on appelle les communiens, c'est-à-dire tout simplement nos semblables.

J'aimerais revenir à un mot d'Alexis de Tocqueville — je n'ai pas fouillé toute la littérature pour vous raconter cela ce soir, je n'y ai passé que cinq minutes et dans un livre que nous avons tous reçu qui traite des Communes en Suisse. Alexis de Tocqueville dit ceci : « C'est dans la commune que réside la force des peuples libres. Parmi toutes les libertés, celle des communes est la plus exposée aux invasions du pouvoir ».

Nous avons vécu ces deux dernières assemblées de la législature et nous avons eu deux exemples qui démontrent que l'on doit faire un effort tout particulier pour sauver l'autonomie des communes.

En terminant, je voudrais remercier — je ne sais pas si mes collègues vont le faire également — le président, le bureau et vous tous, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, de nous laisser un souvenir de notre passage dans cette salle. Nous y avons eu du plaisir, nous avons appris beaucoup, et je forme le vœu que l'on puisse continuer à défendre les communiens de la Ville de Genève.

(Applaudissements chaleureux.)

Le président. Monsieur le conseiller Berner, je vous remercie.

Mesdames et Messieurs les conseillers...

Monsieur le conseiller Germain Case ?

M. Germain Case (T). Je m'excuse, Monsieur le président. Etant donné que je suis un de ceux qui ne reviendront pas, je voulais...

Le président. Monsieur Germain Case, je n'ai pas terminé. Si vous me permettez... ?